



Financement pour la pratique du sport féminin

Contexte

Le projet permet d'obtenir des financements pour le développement du sport féminin.

Pourquoi ? (Objectifs)

1. Intégrer les jeunes filles et leur famille dans une pratique sportive
2. Intervenir, par des séances d'initiation, puis fidéliser les jeunes filles et enfin les licencier dans la structure, en créant une section féminine.
3. Développer une mixité par le sport

Où ?

Activité dans le club ou dans des lieux où la pratique du tennis de table est possible (salle des fêtes, maison de quartier, maison pour tous, ...).

Pour et avec qui ?

Au choix 3 catégories d'âge : jeunes filles de 6 à 11ans (primaire)
jeunes filles de 12 à 15 ans (collège)
jeunes filles de 16 à 18 ans (lycée)

Le club doit fournir un ou plusieurs encadrants (bénévoles ou salariés). Il est possible d'associer les parents des jeunes filles à la démarche.

Les financeurs potentiels sont des :

- ☞ Fondations (voir en fonction : SNCF, Fondation de France, banques...)
- ☞ Départements (septembre)
- ☞ Communes
- ☞ Intercommunalités avec le contrat de ville (octobre)
- ☞ DDCS exCNDP (mars/avril)

Quand ?

1. Mars : informations par les supports du club (site et réseaux sociaux), informations aux écoles, collèges et lycées concernés, aide de la ville par ses systèmes d'informations sociaux et culturels.
2. Avril : Premières séances dans les quartiers.
Interventions par quartier durant les vacances de printemps.
3. Mai à juin : 2 séances hebdomadaires pour les jeunes filles voulant poursuivre l'initiation au club
4. Août à septembre : intégration et fidélisation des joueuses au sein du club
5. Durant la saison sportive des actions ponctuelles seront faites pour l'intégration de nouvelles joueuses

Moyens

Exemple de budget – Minimum 1500 euros – A adapter en fonction du projet.

| Charges | Montant | Produits | Montant |
|--------------------------|----------------|---|----------------|
| 60. achats | 3000 | 74. subventions | 2500 |
| 64. Charges de personnel | 3500 | 75. autres produits de gestion courante | 4000 |
| 86. bénévoles | 3500 | 87. bénévoles | 3500 |
| Total | 10000 | Total | 10000 |

Accompagnement Ligue

Possibilité de contrat d'objectif avec la Ligue : <http://www.lauratt.fr/index.php/developpement/aides-aux-clubs/35-convention-d-objectifs-soutien-aux-clubs>

En savoir + : www.lauratt.fr

Référent Ligue : Lydie Courault comité de l'Isère lydie.courault@ttisere.com